

Bonjour ,

La date limite pour faire acte de candidature dans le cadre de l'incitation financière à la qualité (IFAQ) est reporté au 15juillet 2014 , 15 jours supplémentaires pour permettre de monter à 500 établissements

A la date du 1^{er} juillet, le secteur ESPIC est très sous représenté au sein de l'échantillon , aussi nous vous incitons à faire acte de candidature (le recueil des indicateurs se fait selon les procédures habituelles et ne nécessite pas de travail supplémentaire)

Aux indicateurs transversaux de la première vague , comme dossier du patient , dépistage nutritionnel , douleur , dossier anesthésique , Icalin 2(extrait de TBIN) etc seront rajoutés les indicateurs AVC , IDM, hémorragie du post partum, prise en charge des dialysés chroniques

Cet appel à candidature concerne tous les établissements MCO que vous soyez ou non concernés par l'ensemble des indicateurs

Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de candidature , la candidature sera examinée même si dans le délai imparti, vous n'avez pas encore la signature du président de CME ' cela peut être régularisé dans un second temps.

Nous comptons donc sur vous.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le Dr Catherine Rea ou Stéphanie Rousval – [Auville](#).

Bien cordialement.

Stéphanie ROUSVAL-AUVILLE

Directeur Adjoint du Secteur Sanitaire
Pôle Santé-Social

Dr Catherine Rea

Conseiller Médical

179, rue de Lourmel - 75015 Paris

Tél. : 01 53 98 95 23 / Fax : 01 53 98 95 02/06 07 99 32 94

<http://www.fehap.fr/>